



GOVERNEMENT PROVINCIAL
DE NAMUR

Ministère de l'Intérieur et de la Santé Publique
(Section de l'Intérieur)

CABINET DU GOUVERNEUR
2, PLACE ST-AUBAIN, NAMUR

Namur le 15 juin 1939.

Monsieur le Bourgmestre,

*oui
à Walravens*

J'ai bien reçu votre lettre de ce 9 juin n°70.456/565/S.

Je me serais fait un devoir d'assister aux cérémonies à la haute mémoire de Monsieur le Bourgmestre CAMU.

Un concours de circonstances m'en empêche. Je dois en effet me rendre à Lille; je suis chargé par le Gouvernement de le représenter officiellement à l'Exposition, où je présiderai des cérémonies.

Monsieur le Député Permanent Léon Walravens, fera à Andenne fonction de Gouverneur le 2 juillet, et prononcera s'il échet, un discours. Je vous saurais gré, aux fins de le documenter à cette fin, de me remettre tous les éléments que vous pouvez posséder relativement à M. le docteur Camu et aux tragiques événements dans lesquels il a succombé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Gouverneur,

Walravens

Monsieur le Bourgmestre de la
Ville de et à
ANDENNE